

Accompagner par le DPA PC pour rendre acteurs les bénéficiaires de la relation d'aide

RS5678 · RS · Publiée

L'essentiel

Code(s) NSF	332, 333
Formacode(s)	44054, 15054
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'enregistrement	15/12/2021
Date d'échéance	15/12/2024

Certificateur(s)

ASSOCIATION E.R.A.S.M.E · SIRET : 47875778400077

ASSOCIATION NATIONALE POUR LE DEVELOPPEMENT DE L'APPROCHE DEVELOPPEMENT DU POUVOIR D'AGIR · SIRET : 51403628400016

<https://www.andadpa.fr>

Partenaires habilités

2 organismes habilités, d'après la liste publiée par France compétences : 2 à former et organiser l'évaluation.

Organisme	SIRET	Habilitation
MAIESENS	91762693900016	Former et organiser l'évaluation
NATHALIE INGOUF FORMATION & ACCOMPAGNEMENT	93144183600018	Former et organiser l'évaluation

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Les professionnels de l'aide dans le secteur de l'action sociale et médico-sociale sont davantage confrontés à des problématiques multiples et complexes. Cela génère un sentiment d'impuissance chez les personnes accompagnées mais aussi chez les professionnels.

Dans un tel contexte, les méthodologies d'intervention trouvent leurs limites.

C'est la raison pour laquelle les politiques publiques prônent aujourd'hui le développement social et la participation des personnes à ce qui les concerne.

L'enjeu de cette certification est d'outiller les intervenants de l'action sociale et médico-sociale d'une méthodologie innovante leur permettant d'acquérir des compétences en matière de développement du pouvoir d'agir et de mise en œuvre d'une participation effective des personnes accompagnées.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

1. Co-construire avec la personne accompagnée ou le collectif l'identification du problème concret et actuel qui conduit à un sentiment d'impuissance pour arriver à une définition partagée
2. Permettre à la personne accompagnée ou au collectif, d'identifier les acteurs concernés par le problème et leurs enjeux en contexte afin d'élaborer les premières étapes de sa stratégie de résolution de problème
3. Impliquer la personne accompagnée ou le collectif et les acteurs concernés pour préciser la définition du problème et la recherche de solutions afin de construire sa stratégie de résolution de problème
4. Favoriser la mise en œuvre d'une stratégie de résolution de problème par la personne accompagnée ou le collectif, en contexte afin qu'elle (il) puisse agir par elle (lui)-même ici et maintenant
5. Favoriser l'expression des prises de conscience de la personne ou du collectif et de l'accompagnant afin de

valoriser les possibilités d'actions (pouvoir d'agir) et permettre la transférabilité de la méthode DPA PC dans leur environnement

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Candidature individuelle

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

Les prérequis à la préparation de la certification sont les suivants : Les professionnels et demandeurs d'emploi diplômés ou ayant une expérience significative dans les secteurs de l'action sociale ou médico-sociale, de l'insertion socio-professionnelle, de l'orientation professionnelle, de l'animation sociale et socio-culturelle, du sanitaire ou de l'enseignement supérieur en travail social ou médico-social.

Les prérequis à la certification sont les suivants Les candidats qui ont suivi un parcours de préparation à la certification ou les candidats ayant suivi un parcours complet de formation « Se former en tant que personne-ressource à l'approche DPA PC » (8 jours) et validés comme personnes-ressource.

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE, CANDIDATURE INDIVIDUELLE

Le jury est composé au moins de deux professionnels formés à l'approche DPA PC en tant que « personnes-ressource » pouvant justifier d'une participation régulière aux interventions et séminaires de perfectionnement organisés par l'ANDA DPA et ayant une expérience professionnelle d'au moins trois ans.

Le jury est composé au minimum de deux membres et à 50% de membres extérieurs à l'organisme certificateur (ou aux co-certificateurs du réseau).

Base légale

Date de décision	15/12/2021
Durée de l'enregistrement	3 ans
Date d'échéance de l'enregistrement	15/12/2024

Liens avec d'autres certifications

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)

RS7089

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

<https://www.erasme.fr/formation-continue/developpement-du-pouvoir-dagir>

https://www.andadpa.fr/?page_id=6264

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/5678/>

Entrées et sorties de formation

Entrées en formation	38
Parcours menés à terme	33
Taux d'achèvement	87 %
Période	09/2022 – 05/2025

Entrées et sorties — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	41
Montant total engagé	97 350 €
Coût moyen par dossier	2 374 €
Durée moyenne	55 h
Période	05/2022 – 11/2024
France compétences	93 %
Reste à charge titulaire	4 %
France Travail	3 %
Compte d'engagement citoyen	0 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.